

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 383/00

ÉFAI – 000808 – AMR 23/103/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

COLOMBIE

Des membres de l'organisation de défense des droits humains *Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos* (REINICIAR, corporation pour la défense et la promotion des droits humains)

Londres, le 20 décembre 2000

Des membres d'une organisation de défense des droits humains dont le siège se trouve à Bogotá, la capitale de la Colombie, ont reçu des menaces de mort, et Amnesty International craint que ces personnes ne soient en grand danger. Il semble qu'elles aient été menacées parce qu'elles travaillaient sur une affaire très médiatisée d'atteintes aux droits fondamentaux qui a été soumise à la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

Ces trois derniers mois, selon les informations recueillies, l'organisation a vu ses lignes téléphoniques mises sur écoute ou ses conversations téléphoniques interrompues. Les personnes entrant ou sortant des locaux auraient été surveillées et les dirigeants de l'organisation auraient été suivis.

L'organisation de défense des droits humains *Corporación para la Defensa y Promoción de los Derechos Humanos* (REINICIAR, corporation pour la défense et la promotion des droits humains) apporte une assistance aux personnes déplacées originaires de la région du Magdalena Medio. Une inconnue aurait appelé l'organisation le 12 décembre, et aurait dit, avant d'éclater de rire, que les membres de la REINICIAR étaient les seuls défenseurs des droits humains qui soient encore en vie. Le même jour, alors que cette organisation tentait d'appeler une autre ville, la communication a été interrompue et la même voix a dit sur un ton menaçant : « *ça suffit, ça suffit* ».

Au cours de la nuit du 11 novembre, un correspondant anonyme a ordonné à un membre de la REINICIAR de rester en ligne, puis lui a fait écouter un extrait d'une chanson évoquant la mort (« *demain sera le jour de tes funérailles, avec équipage et fleurs blanches...* ») avant de raccrocher.

La REINICIAR a demandé à la Commission interaméricaine des droits de l'homme d'enquêter sur les persécutions dont fait l'objet le parti de gauche *Unión Patriótica* (UP, Union patriotique). Les membres de cette formation sont la cible de menaces de mort, d'homicides motivés par des considérations politiques et de « disparitions » imputables à des groupes paramilitaires. On estime à plus de 3 000 le nombre des membres de l'UP qui auraient été tués depuis la création de ce parti, en 1985. La majorité des homicides ont été attribués aux forces de sécurité et aux groupes paramilitaires qui opèrent avec le soutien de l'armée, et la REINICIAR milite pour que la vérité soit établie, que justice soit faite et que les parents des victimes obtiennent réparation. Ces quatre derniers mois, la REINICIAR a aidé des membres de l'UP qui avaient reçu des menaces de mort ou survécu à des tentatives d'assassinat à se réfugier dans des régions plus sûres de la Colombie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis de nombreuses années, l'armée et les forces de sécurité accusent les défenseurs des droits humains et d'autres militants de la société civile de sympathies pour la guérilla. Ces dernières années, les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires s'en sont pris à un nombre croissant de militants en faveur des droits humains. Ceux-ci ont fréquemment subi des atteintes à leurs droits fondamentaux, prenant notamment la forme de menaces de mort.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- faites état de vos inquiétudes quant à la sécurité des membres de la REINICIAR, qui ont reçu des menaces de mort et sont apparemment la cible d'une campagne de harcèlement ;
- demandez instamment que soient menées des enquêtes exhaustives et impartiales sur ces menaces et ces manœuvres de harcèlement, que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre immédiatement des mesures efficaces en vue de garantir la sécurité des défenseurs des droits humains qui travaillent à Bogotá, et rappelez-leur qu'elles sont tenues d'assurer la protection des militants en faveur des droits fondamentaux, conformément aux principes adoptés par les Nations unies et l'Organisation des États américains ;
- demandez instamment que soient ouvertes des enquêtes approfondies et impartiales sur les liens entre les forces de sécurité et les groupes paramilitaires opérant à Bogotá et dans les environs, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les membres présumés de ces groupes soient déférés à la justice ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures immédiates en vue de démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango
Presidente de la República
Palacio de Nariño
Carrera 8 No. 7-26
Santafé de Bogotá, Colombie

Fax : 57 1 286 7434 / 287 7939 / 284 2186 / 289 3377

Formule d'appel : *Excelentísimo Sr. Presidente,* / Monsieur le Président de la République,

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Humberto de la Calle
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Palacio Echeverry
Carrera 8a, No. 8-09, Piso 2
Santafé de Bogotá, Colombie

Télégrammes : Ministro Interior, Bogotá, Colombie

Fax : + 57 1 286 8025 / 284 0214

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires étrangères :

Dr. Guillermo Fernández de Soto
Ministro de Relaciones Exteriores
Ministerio de Relaciones Exteriores
Palacio San Carlos
Santafé de Bogotá, Colombie

Télex : 45209 MRRE CO

Fax : 57 1 282 5802 / 341 6777

Formule d'appel : *Sr. Ministro,* / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Comité de solidarité avec les prisonniers politiques :

Comité de Solidaridad con los Presos Políticos (CSPP)
AA 22803, Santafé de Bogotá
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 31 JANVIER 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*